



Master Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration économique et sociale. 2010, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02040744

HAL Id: hceres-02040744

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040744>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 1

Demande n° S3110050453

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La mention « Administration économique et sociale » (AES), proposée par l'UFR AES, est un prolongement direct de la mention AES de licence (apparemment seule origine de recrutement). Elle est constituée d'une année M1 avec les deux parcours habituels d'AES (AGT - « Administration générale et territoriale » ; AGE - « Administration et gestion des entreprises ») et d'une année M2 avec une seule spécialité « Management public » qui propose deux parcours axés sur l'aspect territorial :

- « Management public territorial » (MPT).
- « Intelligence économique territoriale » (IET).

L'un des parcours de M1 (AGE) ne débouche sur aucune offre au sein de l'UFR, imposant aux étudiants de se réorienter vers d'autres mentions de master, au sein de l'UFR ou en dehors. Aucun développement sur les accords, partenariats, concernant cette situation n'est fait. L'année de M2 est composée d'un tronc commun (semestre 3) et les deux parcours ne sont distingués qu'au semestre 4.

Ni le schéma de présentation de l'établissement, ni celui de la mention, ni le dossier ne font état du devenir du second parcours généraliste de M1. L'existence de passerelles est évoquée mais pas décrite. La lisibilité globale de la structure est inexistante et la mention (M1-M2) est peu cohérente.

Avis condensé

- Avis global :

Le dossier est très incomplet, rempli a minima et de qualité très faible, voire insuffisante. Aucune information n'est fournie sur les bilans, le contenu des cours, la durée des cours... L'auto-évaluation est totalement absente. Si la mention a sa place dans le dispositif régional et territorial à côté des autres mentions proposées au sein du domaine par les autres UFR, la forme du dossier peut être améliorée en renseignant avec plus de soins les différents items de présentation à la fois de la mention et de la spécialité.

- Points forts :
 - Originalité des deux parcours de la spécialité en M2 par rapport aux autres spécialités du domaine offertes par l'établissement.
 - Utilité de ces deux parcours pour le management des collectivités territoriales.
- Points faibles :
 - Incohérence de la mention avec un parcours en M1 qui ne débouche sur aucune spécialité de M2.



- Responsable de la mention déjà responsable de la mention MES (« Management, entrepreneuriat et stratégie ») et de deux spécialités au sein de cette mention.
- Dossier de qualité très insuffisante avec de nombreux renseignements manquants.
- Absence de maquette de M2 ; les informations données à différents endroits du dossier restent trop partielles.
- Contenu précis des UE (unités d'enseignement) non fourni dans le dossier pour le M1 comme pour le M2 ; de plus, les nombres d'heures et les titulaires des enseignements (universitaires ou professionnels) n'apparaissent nulle part.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

• Recommandations pour l'établissement :

Le parcours AGE ne semble pas présenter d'intérêt dans le cursus M1-M2 de la spécialité « Management public » qui est axée en M2 sur les aspects territoriaux. La réorganisation de la mention du master autour du parcours AGT accroîtrait sa lisibilité. Le parcours AGE ne peut-il pas être rattaché à la mention pour laquelle il offre des débouchés en M2 ?

Veiller à ce que le dossier soit pleinement et soigneusement renseigné, que la maquette de M2 soit totalement fournie.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention AES avec son unique spécialité constitue une formation à finalité professionnelle ; l'objectif est de donner des compétences générales en droit, économie et gestion sur le thème des territoires. Les deux parcours proposés en M2 (MPT, IET) évoqués ci-dessus sont fortement marqués par cette direction. Il n'est pas possible de se faire une idée plus claire des objectifs scientifiques.

La spécialité AGT du master M1 conduit à la mention « Management public » dont les deux parcours sont axés sur le développement et l'encadrement des collectivités territoriales. L'un forme les étudiants aux fonctions de cadres spécialistes du management des collectivités territoriales, l'autre les forme à la maîtrise des outils et méthodes de l'intelligence économique territoriale. Les informations et métiers visés répondent à un besoin évident des collectivités territoriales.

Le devenir des étudiants ayant suivi le parcours AGE en M1 n'est jamais évoqué.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La spécificité des formations offertes par cette mention par rapport d'une part aux autres mentions de l'établissement, d'autre part aux autres diplômes des établissements de la région ne fait l'objet d'aucun développement.

Le master AES est le seul présenté par l'UFR Administration Economique et Sociale (un autre master AES est offert par l'Université Montpellier 3). Le dossier évoque qu'il est proposé aux étudiants du parcours AGE de M1 de se diriger vers d'autres mentions « co habilitées » (?) sur lesquelles pas le moindre détail n'est donné.

L'adossement à la recherche et l'information donnée dans le dossier sont très insuffisants, même pour une formation professionnelle : les responsables appartiennent à des équipes reconnues ERFI (Equipe de Recherche sur la Firme et l'Industrie - EA 714) et CREAM (Centre de recherches et d'Etudes Administratives de Montpellier - EA 2038) dont les objectifs scientifiques sont raisonnablement cohérents avec les axes retenus par la spécialité. Aucune information n'est donnée sur les rattachements des membres du comité de pilotage, encore moins des enseignants dont on ignore l'identité.

L'adossement aux milieux socioprofessionnels est peu renseigné, les informations étant très limitées sur les liaisons avec les organisations territoriales (locales ou régionales). Seules sont fournies les appartenances des membres du comité de pilotage (ENACT Montpellier, Communauté d'agglomération, Caisse d'Epargne, Fédération des



coopératives agricoles, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie) dont on ignore la forme de participation au diplôme.

Le diplôme semble accueillir des étudiants de l'Europe centrale et orientale, du Bassin méditerranéen et de l'Afrique subsaharienne. Cependant, aucun chiffre n'est fourni sur la proportion de tels étudiants. Aucun intervenant étranger n'est mentionné et les langues proposées aux étudiants ne sont pas précisées.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La structure présentée par l'UFR AES est peu cohérente ; le parcours AGE de M1 ne débouche sur aucune spécialité de M2 offerte par l'UFR puisque la spécialité offerte en M2 et ses deux parcours sont axés autour des questions de développement territorial à partir du parcours AGT (mais non exclusif) de M1. Les liens avec d'autres UFR ou d'autres cursus ne sont pas suffisamment précisés. Par ailleurs, aucune indication n'est donnée sur les modalités de passage de M1 (effectif 200) à M2 (effectif de 30 à 35 étudiants répartis entre les deux parcours).

En dehors des tronc communs de M1 et M2, aucune mutualisation n'est mise en place ; rien n'est précisé sur des relations avec d'autres mentions au sein de l'établissement ; aucune co-habilitation présentée. Le semestre 3 est un tronc commun aux deux parcours ; le semestre 4 inclut un stage d'au moins 4 mois et d'au plus 8 mois.

Les études sont organisées sur un temps plein (aucune évocation de formation continue, formation en alternance ou en apprentissage).

Deux stages obligatoires sont prévus au cours du cursus des deux années, l'un de 6 à 8 semaines en M1, l'autre de 4 à 8 mois en M2, un volume suffisant pour assurer la professionnalisation des étudiants. Le stage de M2 donne lieu à une soutenance devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. Il manque une information sur l'articulation au cours du semestre 4 entre les enseignements et le stage.

Aucune information n'est fournie sur les réseaux d'entreprises mobilisés, les suivis...

Les deux responsables sont qualifiés pour administrer la formation (professeur de recherche 06 et maître de conférences 02). L'un des responsables est déjà responsable de la mention MES (« Management, entrepreneuriat et stratégie ») et de deux spécialités au sein de cette mention.

Les informations concernant l'équipe pédagogique et le comité de pilotage restent rudimentaires. L'équipe est constituée de 6 universitaires (3 professeurs de recherche, 3 maîtres de conférences dont 1 HDR - Habilitation à diriger des recherches) et de 6 professionnels. Le comité de pilotage se réunit deux fois par an au minimum pour mettre en œuvre les procédures d'évaluation et leur bon déroulement. Aucune information n'est donnée sur les modalités de participation des étudiants et de suivi des diplômés. Aucune information précise n'est donnée dans les différents documents du dossier sur les intervenants, qu'ils soient universitaires ou professionnels, ni sur les enseignements (cours ou conférences, durées) assurés. Les nombres d'heures (cours, travaux dirigés, conférences, séminaires) n'apparaissent pas.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Aucune information n'est donnée sur :

- o les origines des étudiants, en termes de formation et d'origine géographique ;
- o les flux de candidature et d'inscrits ;
- o le bilan de la formation en termes de taux de réussite et d'insertion professionnelle ;
- o les perspectives.

Aucune information en termes d'évaluation.

Avis par spécialité)

Management public

- Avis :

Une seule spécialité constituant la mention, de nombreuses informations la concernant ont déjà été données ci-dessus. La spécialité correspond à une formation pluridisciplinaire visant à préparer à des fonctions de cadres auprès des collectivités territoriales. Elle correspond à des besoins certains du marché du travail mais, à l'instar du dossier de la mention, souffre d'une présentation insuffisante.

Le manque d'informations sur les formes d'interventions des professionnels demande à être corrigé. Les informations figurant dans la fiche RNCP et dans l'annexe descriptive au diplôme (métiers, compétences visées, structure des parcours, cohérence et contenu des UE) pourraient figurer dans la fiche principale, sous forme de tableaux synthétiques.

- Points forts :

- Le parcours AGT en M2 offre une formation utile de management des collectivités territoriales.
- Les objectifs et les métiers visés, les compétences données aux étudiants correspondent à des besoins des différentes collectivités de la région.
- Ensemble cohérent des parcours autour des territoires.

- Points faibles :

- Peu d'information sur un éventuel appui sur la recherche.
- Des informations très insuffisantes sur le rôle de chacun des intervenants (quels cours, travaux dirigés ou séminaires ou conférences, quelle durée...).
- Des informations incomplètes sur les politiques de stages, les lieux de stages, les missions à assurer, l'insertion des diplômés...
- Absence de maquette correctement renseignée pour les parcours de M2 ; les éléments figurant dans l'annexe descriptive restent partiels.

- Recommandations pour l'établissement :

- Améliorer la présentation du dossier et réunir les nombreuses informations manquantes sur les cursus, les intervenants, la validité des stages, les bilans et perspectives...
- Construire une maquette claire et complète de l'année M2.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C